

prière de bien vouloir publier ce communiqué de presse dans votre
prochaine édition
merci

Rentrée scolaire : automobilistes, redoublez de prudence !

Demain, c'est la rentrée scolaire.

La Sécurité Routière appelle tous les automobilistes à redoubler de prudence, tout particulièrement aux alentours des établissements scolaires. Réduisez votre vitesse et faites attention aux enfants. Soyez tout particulièrement prudents à l'approche des passages pour piétons situés aux environs des écoles et des arrêts de bus.

Et voici également quelques conseils pour les parents qui déposent leur enfant à l'école en voiture :

- Même pour les petits trajets, votre enfant (jusqu'à une taille de 150 cm) doit être assis dans un système de retenue spécial adapté. Les enfants qui sont plus grands que 150 cm doivent boucler la ceinture de sécurité.
- Lorsque l'enfant sort de la voiture, veillez à ce que ce soit toujours du côté du trottoir, jamais du côté de la circulation.
- Devant l'école, ne stationnez jamais en deuxième file, ni sur un passage pour piétons ou sur le trottoir. Utilisez les parkings réglementaires même si cela entraîne une petite marche. Pour éviter que votre enfant ne traverse la rue imprudemment pour vous rejoindre, allez l'attendre à pied à la sortie du bâtiment.

Beaucoup de communes ont créé des alternatives au « taxi mama » comme le pedibus ou d'autres formes de transport scolaire. Renseignez-vous.